

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

02 MARS 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefe} Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



23035219

N° d'entreprise : 0424 565 535

Nom

(en entier) : BAMEL

(en abrégé) :

Forme légale : société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de Birmingham, 68 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Il en ressort du procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2023 que la résolution suivante a été adoptée :

- Transfert du siège social

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de transférer le siège social de la société de la rue de Birmingham, 68 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean vers l'avenue du Bourgmestre Etienne Demunter, 5 à 1090 Jette et ce à dater de ce jour.

Le transfert du siège social entraîne également le transfert d'adresse de l'unité d'établissement à la même adresse que le siège social.

Fait à Waterloo, le 28 février 2023

Armend MORINA
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).